

# SIPRI YEARBOOK 2016

Armaments,  
Disarmament and  
International  
Security

**Résumé en français**

## LE SIPRI YEARBOOK

Le *SIPRI Yearbook 2016* est un annuaire qui présente des données originales dans des domaines tels que les dépenses militaires mondiales, les transferts d'armes, la production d'armements, les forces nucléaires, les conflits armés et les opérations de paix, combinées à des analyses de pointe sur les aspects-clés du contrôle des armements, de la paix et de la sécurité internationale. Publié depuis 1969, il est rédigé par des chercheurs du SIPRI et des experts invités.

Ceci est le résumé du *SIPRI Yearbook 2016*. Il propose un aperçu des données et analyses contenues dans l'annuaire.

### TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction. Sécurité internationale, armements et désarmement	1
<b>Partie I. Conflits armés et gestion des conflits en 2015</b>	
2. Conflits armés au Moyen-Orient	2
3. Rôle et impact des sanctions internationales sur l'Iran	4
4. Appui extérieur dans les guerres civiles et autres conflits armés	5
5. Mise en œuvre du processus de paix au Mali	6
6. Tendance des données sur les conflits armés	7
7. Opérations de paix et gestion des conflits	9
<b>Partie II. Sécurité et développement en 2015</b>	
8. Femmes, paix et sécurité	11
9. Développement durable et défis de l'humanitaire en zones dangereuses	12
10. TIC, cybersécurité et développement humain	13
11. Fragilité et résilience à l'intérieur de l'UE	14
12. Climat et sécurité	16
<b>Partie III. Dépenses militaires et armements en 2015</b>	
13. Dépenses militaires	17
14. Production d'armes et de services à caractère militaire	19
15. Transferts d'armes internationaux	20
16. Forces nucléaires mondiales	22
<b>Partie VI. Non-prolifération, contrôle des armes et désarmement en 2015</b>	
17. Contrôle et non-prolifération des armes nucléaires	24
18. Réduction des menaces sécuritaires liées aux matières chimiques et biologiques	25
19. Contrôle du double usage et du commerce des armes	26

Traduction : Danièle Fayer-Stern (GRIP)

ISSN : 2466-6734

ISBN : 978-2-87291-063-2

[www.sipriyearbook.org](http://www.sipriyearbook.org)

© SIPRI 2016

© GRIP 2016



# 1. INTRODUCTION.

## SÉCURITÉ INTERNATIONALE, ARMEMENTS ET DÉSARMEMENT

---

DAN SMITH

---

Quel bilan peut-on tirer de l'année 2015 sur le plan de la paix et de la sécurité ? C'est une année noire pour la stabilité internationale et la sécurité humaine, marquées par les attaques terroristes en Irak, en Syrie, à Ankara, à Istanbul, à Paris, en Tunisie, en Afghanistan, au Nigeria et au Pakistan. Les conflits armés se sont multipliés, certains affichant des degrés importants d'escalade. Ajoutons à cela les flux massifs de réfugiés et de migrants fuyant les pays en conflit ainsi que les fortes tensions entre l'OTAN et la Russie au sujet de l'Ukraine et de la Syrie.

Parmi les événements positifs, l'Iran et les États-Unis se sont entendus et ont convenu, avec cinq autres États et l'Union européenne (UE), d'un Plan d'action global conjoint régulant le programme nucléaire iranien. L'accord élimine une importante source de tension politique au Moyen-Orient, même si ses mérites n'ont pas été reconnus par tous.

Ensuite, l'accord à l'ONU sur les Objectifs de développement durable (ODD), ou Agenda 2030, est un ambitieux programme de lutte contre la pauvreté et pour la paix. Enfin, avec l'Accord de Paris sur le climat, la communauté internationale a adopté d'ambitieuses mesures pour limiter le réchauffement climatique et renforcer la capacité des pays affectés à s'adapter à ses inévitables effets.

Dans l'ensemble, 2015 suscite autant le pessimisme que l'optimisme. Les statistiques sur les conflits armés indiquent un renversement de la tendance pacifique post-Guerre froide. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les « Printemps arabes »

de 2011 semble à présent davantage marquer le début d'une ère d'instabilité et de conflits. L'abattement de l'avion russe en octobre 2015 et les attaques à Paris en novembre, par exemple, indiquent que la violence de la région ne connaît pas de frontières.

Face aux attentats terroristes, les mesures de représailles semblent inefficaces pour enrayer la violence et apporter la sécurité. Quatorze ans de « guerre contre la terreur » n'ont fait que renforcer Al-Qaïda et l'État islamique. La conclusion est inconfortable : la paix est mal servie par les institutions internationales et les gouvernements ainsi que les forces et instruments actuellement affectés au renforcement de la sécurité et de la stabilité internationale. La paix n'est pas encore en recul, mais elle est sérieusement menacée.

Les ODD et l'Accord de Paris prouvent que la communauté internationale sait proposer des objectifs et des programmes ambitieux et réunir le consensus. Un travail diplomatique acharné a mené à un accord sur le nucléaire iranien et – au moins sur papier – sur l'Ukraine. Il fut moins efficace concernant la Libye, la Syrie et le Yémen. Comme toujours, sur les questions faisant consensus, la question de la mise en œuvre demeure ouverte. Le bilan de 2015 ne peut sans doute se conclure qu'en point d'interrogation. ●



## **2. CONFLITS ARMÉS AU MOYEN-ORIENT**

En 2015, le Moyen-Orient est resté une source d'insécurité majeure et de problèmes pour bon nombre de ses pays et de ses habitants comme pour les régions voisines, principalement des attaques terroristes à Paris et ailleurs, ainsi que le déplacement d'un nombre massif de réfugiés.

Parmi les évolutions clés en 2015, on note l'intensification des attaques militaires contre les rebelles houthis et leurs alliés au Yémen par une coalition emmenée par l'Arabie saoudite ; la poursuite de la guerre en Syrie et l'entrée de la Russie dans le conflit en septembre ; une violence de plus en plus aveugle entre Israël et Palestine ; une aggravation de la guerre civile en Libye et un gain de terrain par l'EI dans plusieurs zones côtières à l'est. Le gouvernement irakien est attaqué à la fois par l'EI et par les revendications kurdes ; et en Égypte, l'escalade du conflit dans le Sinai implique une organisation affiliée à l'EI qui a revendiqué la destruction en plein vol de l'avion de ligne russe en 2015.

### **Réponse internationale face à l'État islamique**

En 2015, l'EI contrôlait de vastes zones d'Irak et de Syrie et disposait de groupes affiliés et de partisans dans plusieurs autres États. Fort de dizaines de milliers de combattants en Irak et en Syrie, le groupe a démontré sa capacité à menacer des sociétés du grand Moyen-Orient, d'Asie du Sud et d'Europe à travers les attaques terroristes qui lui sont attribuées.

Provoquer la confrontation directe avec les puissances ennemies et cibler les populations semblent être ce que le groupe cherche avant tout et en partie ce que ses chefs considèrent comme un conflit de

civilisation prophétisé. La nature interdépendante des conflits et des crises politiques en Irak, en Syrie et partout où l'EI opère, complique la lutte contre la menace, de même que le grand nombre de pays où sont recrutés les combattants et autres types de soutiens. Pour vaincre l'EI, il faudra désamorcer la révolte sunnite qui a grandi dans le monde arabe depuis 1979, apaiser la lutte pour l'influence et la suprématie entre l'Arabie saoudite sunnite et l'Iran chiite et éliminer le terreau social et culturel de la radicalisation.

### **Les flux de réfugiés transforment-ils le Moyen-Orient ?**

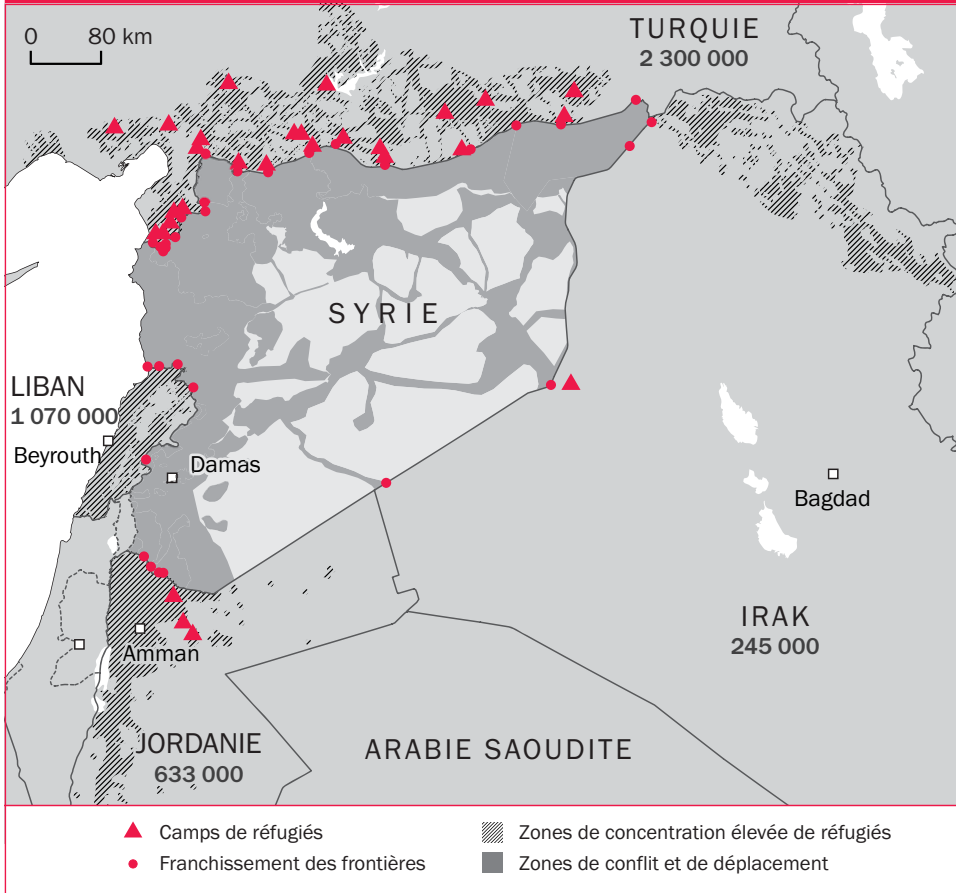
Les guerres d'Irak et de Syrie ont déplacé quelque 4 millions d'Irakiens et 12 millions de Syriens. La Jordanie, le Liban et la Turquie abritent aujourd'hui le plus de réfugiés. Une nouvelle sous-classe de citoyens est née dans quatre pays arabes : en Syrie et en Irak, des millions de déplacés internes en fuite au sein de leur propre pays vivent dans la précarité ; au Liban et en Jordanie, les réfugiés sont installés dans les régions les plus pauvres, venant grossir le rang des populations vulnérables. À défaut de trouver des solutions, les répercussions d'une polarisation à base identitaire dans la région et l'expansion des populations vulnérables affecteront profondément la stabilité régionale et internationale.

### **Les Kurdes au Moyen-Orient en 2015**

La trajectoire politique des Kurdes en Turquie, en Irak et en Syrie a considérablement évolué. Les quelque 30 millions de Kurdes ont maintenu leur position, tant politique que militaire, et continueront d'être une partie inséparable et irréductible de la politique régionale. En Turquie, une issue politique à la question



## RÉFUGIÉS SYRIENS DANS LES PAYS VOISINS



kurde a été bloquée, mais en Irak et en Syrie, les forces kurdes ont remporté d'indéniables victoires contre l'EI, ce qui a accru leur légitimité en Occident et leur a permis d'étendre leurs zones de contrôle. Toutefois, l'incertitude règne sur le sort politique des Kurdes en Turquie, de même que sur la question de savoir si, après l'EI, les Kurdes de Syrie et d'Irak pourront espérer poursuivre leur propre destinée politique.

### L'Iran et les dynamiques moyen-orientales

L'accord de juillet 2015 sur le programme nucléaire iranien fut un exemple de gestion

coopérative du risque de conflit. Cependant, de complexes questions techniques et politiques de mise en œuvre et de vérification subsistent. L'Iran est devenue ces 20 dernières années une puissance du statu quo qui tente de préserver son rôle et ses relations dans la région. Son poids actuel dans les affaires régionales est surtout dû à l'absence de stabilité de ses voisins. Mais ses relations avec l'Arabie saoudite se sont détériorées, ce qui affecte les zones de conflit de la région. ●



### **3. RÔLE ET IMPACT DES SANCTIONS INTERNATIONALES SUR L'IRAN**

Le plan global d'action conjoint (JCPOA) de juillet 2015 ne règle peut-être pas définitivement les désaccords sur le programme nucléaire iranien, mais il a diminué les tensions et offert un cadre pour enrayer le risque d'une crise majeure entre l'Iran et la communauté internationale.

Les sanctions internationales étaient importantes avant l'existence de l'accord et le resteront durant sa mise en œuvre. Les sanctions des États-Unis étaient en place avant l'escalade des tensions autour du programme nucléaire iranien. Après l'escalade de la crise, différents types de sanctions ont été imposés à l'Iran : financières, commerciales, des sanctions sur le commerce des armes classiques et biens à double usage, ainsi que sur les voyages et le transport. Ces sanctions ont couvert un large éventail de cibles, allant de la plus précise à la plus générale.

#### **Sanctions des Nations unies**

Les sanctions dictées par l'ONU sur le transfert d'armes et de biens à double usage ainsi qu'à l'encontre d'entités et d'individus iraniens étaient ciblées sur le nucléaire ; alors que les sanctions d'autres acteurs, surtout les États-Unis et l'UE, étaient nettement plus étendues. Ces sanctions autonomes, non imposées par décisions de l'ONU, ont introduit des restrictions qui étaient suggérées mais non pas exigées par des résolutions de l'ONU. Certains types de sanctions ont aussi été inclus, notamment sur les transactions financières, qui ne faisaient l'objet d'aucune référence claire dans les décisions de l'ONU.

Si l'on considère que des sanctions plus larges ont contribué à l'émergence de

conditions favorables à l'Accord (JCPOA), ceci pourrait fortement plaider en faveur de sanctions financières et commerciales étendues dans les futures résolutions du Conseil de sécurité. Ceci renverserait en partie la tendance récente à favoriser des sanctions plus ciblées afin de limiter des effets secondaires non voulus.

#### **Levée des sanctions**

Le JCPOA ouvre la voie à la levée des sanctions sur les entités et individus iraniens. La levée se limite toutefois aux sanctions nucléaires et l'Iran demeure soumis à d'autres régimes de sanctions. Si le soulagement apporté par le JCPOA est perçu par l'Iran comme étant compromis par des mesures prévues par d'autres régimes de sanctions, l'Accord pourrait s'en trouver menacé.

Comprendre le rôle et l'impact des sanctions au regard du programme nucléaire iranien est donc important en soi, mais constitue aussi un indicateur du rôle des sanctions dans les différends internationaux. ●



## 4. APPUI EXTÉRIEUR DANS LES GUERRES CIVILES ET AUTRES CONFLITS ARMÉS

Au moins deux tiers de l'ensemble des conflits intra-étatiques actifs depuis 1975 ont connu une forme ou l'autre d'appui extérieur d'autres États. Il peut s'agir d'une participation directe de l'armée et du personnel de sécurité mais aussi d'appuis indirects comme les renseignements, le soutien logistique, le financement, l'asile ou la formation. Les interventions militaires d'autres États dans des conflits internes ont plus que doublé depuis septembre 2001, et ces dernières années, la tendance est au renfort des troupes ou de ressources sur le terrain. L'appui extérieur est une variable essentielle de la dynamique du conflit : il le rend souvent plus meurtrier, prolonge les combats et augmente les difficultés d'atteindre un règlement négocié. Les faits révèlent aussi une plus grande prévalence de cibles civiles et du risque de déclencher des conflits interétatiques.

La recherche sur l'appui extérieur dans les guerres civiles indique une évolution des tendances. Deux conflits armés contemporains – la Syrie et l'Ukraine – montrent qu'il s'agit rarement de simples affaires internes ; ce sont aussi deux cas de figure radicalement différents, notamment en fonction du soutien extérieur reçu.

### Syrie

La Syrie est ravagée depuis 2012 par une guerre civile qui a également servi de terrain de concurrence à plusieurs puissances extérieures. En 2015, une série d'interventions et contre-interventions extérieures de plus en plus affirmées pour le compte d'acteurs syriens, étatiques ou non, marque une escalade spectaculaire des interventions de tiers. Les négociations en

vue d'un règlement politique sont un autre théâtre de cette concurrence.

L'intervention militaire russe en septembre 2015 au nom du gouvernement syrien représente un tournant majeur dans le conflit, mais ne mènera probablement pas à une victoire militaire finale ni à une stabilisation politique. En réalité, elle pourrait même pousser la Syrie vers d'improbables destins.

### Ukraine

Le fait de qualifier le conflit ukrainien de « guerre civile » est contesté précisément à cause de la nature de l'intervention russe – dont l'ampleur même porte à controverse. La base d'un conflit civil existait en Ukraine dès la fin 2013, mais les plus grands éléments déclencheurs ayant transformé le conflit local en violence et en guerre – avec présence de forces paramilitaires puis militaires, d'armes et d'autres ressources – proviendraient de la Russie ou des partisans russes ou ukrainiens du président déposé, Viktor Ianoukovytch. Le soutien occidental au gouvernement intérimaire semble avoir eu moins d'impact sur le conflit. Le premier réel cessez-le-feu et ensuite les retraits de soldats russes de l'est de l'Ukraine en septembre 2015 ont coïncidé avec l'intervention russe en Syrie. Fin 2015 toutefois, avec le délitement apparent de l'accord de Minsk II, la voie vers la paix en Ukraine, tant en interne qu'avec la Russie, semblait incertaine. ●



## 5. MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE PAIX AU MALI

L'actuel processus de paix au Mali a abouti à un accord à la mi-2015. Le conflit, qui avait commencé au nord en janvier 2012, a déplacé près d'un quart de la population des régions du Nord vers d'autres parties du Mali et des pays voisins. Une déclaration de cessation des hostilités ainsi qu'une feuille de route en vue de négociations de paix ont été signées en juillet 2014, en prélude à des pourparlers à Alger. La signature d'un accord de paix a été le résultat de longues années de négociations, menées par l'Algérie avec la participation de plusieurs organisations internationales et d'États voisins.

### **Défis de la mise en œuvre de l'accord de paix**

La mise en œuvre rencontre cependant quatre difficultés majeures : (a) la complexité du conflit ; (b) la fragmentation des acteurs impliqués ; (c) la présence accrue de groupe extrémistes violents au nord et (d) l'augmentation du crime organisé.

Le conflit au Mali est né en premier lieu de la quête d'auto-détermination du mouvement touareg, qui s'est manifestée par des révoltes et rébellions régulières depuis l'indépendance du pays en 1960, mais dont les racines profondes plongent dans l'histoire du Mali et du Sahel. Avec le temps, et la mauvaise gestion de ce conflit de base, une série d'autres conflits sont apparus au nord du pays entre et au sein même des communautés, créant une dynamique complexe doublée d'une prolifération de groupes armés.

De plus, l'extrémisme religieux violent et le crime organisé entretiennent des liens complexes avec le conflit armé. Des

extrémistes religieux ayant participé aux combats ont transformé la rébellion politique armée touareg en insurrection religieuse. Avec de funestes conséquences pour les Maliens, qui se sont vu imposer des formes détournées et violentes de la charia dans les zones du Nord-Mali temporairement occupées par ces groupes.

Les interventions militaires françaises, africaines et onusiennes ont poussé les extrémistes à se cacher mais ne les ont pas vaincus et la population se voit régulièrement rappeler leur existence. Le fait que la Libye soit devenue une base de plus des groupes extrémistes militants, et en particulier l'État islamique, constitue une autre source de grave préoccupation.

L'accord de paix de 2015 met fortement l'accent sur la gouvernance et les questions socio-économiques et culturelles.

Toutefois, le processus s'articule autour de deux axes : les défis de sécurité politique et humaine interne ; et l'extrémisme transnational violent ainsi que le crime organisé. Les objectifs sont ambitieux et la mise en œuvre exigera une participation et un soutien sans faille d'un grand nombre d'acteurs. Il s'agit du 5e accord entre l'État malien et le mouvement armé touareg, ce qui témoigne de la difficulté de résoudre ce conflit persistant, même sans compter les défis de l'extrémisme violent et du crime organisé. ●





## 6. TENDANCE DES DONNÉES SUR LES CONFLITS ARMÉS

Malgré une plus grande disponibilité de données valides sur les différentes formes de violence, d'importantes questions demeurent quant à son ampleur et ses tendances. Assiste-t-on à une diminution progressive générale du niveau de violence humaine ces dernières décennies ? Si oui, les tendances actuelles des conflits armés marquent-elle le renversement de cette paix ?

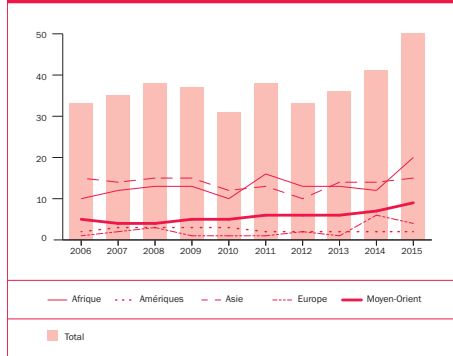
### Schémas des conflits armés de 2006 à 2015

Selon le Programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP), les conflits armés actifs sont passés de 41 en 2014 à 50 en 2015, principalement en raison de l'expansion de l'EI dans de nouveaux territoires de 12 pays. Sur les 50 conflits actifs, un seul a été livré entre deux États (Inde-Pakistan). Les autres sont internes et concernent les gouvernements (19), le territoire (29) ou les deux (1). Mais les niveaux de violence liée aux conflits armés restent beaucoup plus bas que pendant la Guerre froide, en partie parce que la communauté internationale a mis au point de meilleurs mécanismes pour y faire face.

### Un renversement de la paix ? Rôle de la participation étrangère dans les conflits armés

La recrudescence actuelle des conflits armés se traduira-t-elle par un renversement de la paix ? La baisse du nombre de décès liés aux combats depuis 1979 était principalement due à la diminution de la participation étrangère dans les conflits armés d'Asie de l'Est. La tendance à la hausse de cette participation

### RÉPARTITION RÉGIONALE ET NOMBRE TOTAL DE CONFLITS ARMÉS, 2006-15



au Moyen-Orient serait le moteur le plus probable d'un renversement de la paix.

Un conflit en particulier peut être responsable d'un nombre important de décès liés aux combats, comme ce fut le cas au Cambodge (guerre civile de 1967-1975 et 1978-1998) et en Syrie actuellement. Les deux conflits sont riches de parallèles et d'enseignements, notamment qu'un règlement négocié du conflit cambodgien n'a été possible qu'après que les appuis étrangers eurent réglé leurs différends.

### État de la violence et des conflits à l'ère des Objectifs de développement durable

L'Objectif n° 16 appelle à promouvoir des sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, l'accès de tous à la justice ainsi que des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. La collecte transparente et systématique des données sur la violence politique et sociale est essentielle pour réduire la vulnérabilité des citoyens à la violence, notamment en renforçant l'autorité et la capacité des institutions locales à recueillir, coder, stocker, gérer et analyser les données des conflits de façon systématique. La collecte de plusieurs types de données



veillera à ce que l'information recueillie soit : utile pour l'analyse comparative et le suivi global des progrès vers la réalisation de l'ODD16 ; localement définie, pertinente et applicable ; et contribuera efficacement à susciter parmi la population le sentiment d'une société juste, pacifique et inclusive.

### **Enregistrement des victimes des conflits armés**

L'obligation des États d'enregistrer les victimes, surtout lorsqu'il s'agit de la protection des civils, est peu respectée. Le décompte des décès de militaires est une pratique de longue date, ce qui est rarement – ou de manière inconsistante – le cas des morts civiles. Les appels se multiplient pour que chaque victime en situation de conflit armé soit dûment enregistrée.

Les estimations sont surtout affaire de nombre (de personnes qui peuvent avoir été tuées). L'enregistrement en revanche vise une connaissance définitive de qui a été tué, comment, quand et où. Enregistrer ces détails permettrait de garder une trace des divers types de préjudices portés à une société et d'humaniser les victimes. Dans de nombreux conflits, un enregistrement efficace est déjà pratiqué par des organisations de la société civile. Au cœur de cette pratique se trouve l'humanisation des victimes, leur reconnaissance et la protection de ceux qui restent après eux. ●

### **INDICE MONDIAL DE LA PAIX, 2016**

L'Indice mondial de la paix (GPI), produit par l'Institut de l'économie et de la paix, utilise 23 indicateurs pour classer 163 pays, nations et territoires. L'Indice 2016 affiche un déclin continu de la paix mondiale. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord enregistrent la plus grande détérioration. Une amélioration régionale a été enregistrée en Amérique centrale et aux Caraïbes. Le déclin général continue d'être principalement dû à l'évolution négative des indicateurs (a) du nombre de réfugiés et déplacés ; (b) de l'impact du terrorisme et (c) du nombre de conflits internes comme externes avec leur nombre de morts liés aux combats.

Rang	Pays	Résultat	Changement
1	Islande	1,192	-0,007
2	Danemark	1,246	+0,028
3	Autriche	1,278	-0,007
4	Nouvelle-Zélande	1,287	-0,025
5	Portugal	1,356	-0,092
159	Somalie	3,414	+0,105
160	Afghanistan	3,538	+0,036
161	Irak	3,570	+0,021
162	Soudan du Sud	3,593	+0,003
163	Syrie	3,806	+0,040



## 7. OPÉRATIONS DE PAIX ET GESTION DES CONFLITS

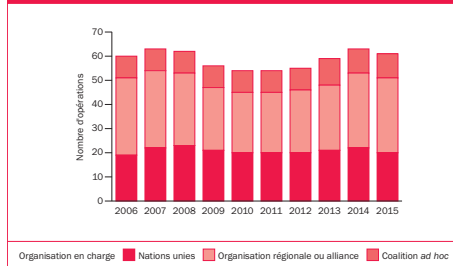
### Tendances et évolutions des opérations de paix en 2015

Les tendances et évolutions des opérations de paix se sont consolidées en 2015. Conflits et crises n'ont pas manqué, mais les efforts internationaux pour les résoudre ont rarement impliqué une opération nouvelle ou significativement renforcée.

Quatre missions relativement petites ont démarré, et trois se sont clôturées. Une plus petite mission militaire consultative de l'UE a remplacé l'opération militaire de l'UE en République centrafricaine (RCA) (EUFOR RCA). Le Mécanisme de suivi et de vérification (MVM) de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) au Soudan du Sud a été remplacé par un nouveau mécanisme de surveillance de cessez-le-feu consécutif à l'accord de paix. L'OTAN a remplacé sa mission en Afghanistan. Enfin, une mission supplémentaire de l'UE s'est établie au Mali, alors que l'Opération française Licorne en Côte d'Ivoire a pris fin. On compte au total en 2015 deux opérations actives de moins qu'en 2014.

Les 61 opérations actives en 2015 ont déployé 162 703 personnes sur le terrain, un peu plus que l'année précédente, ce qui a mis fin à la baisse – entamée en 2012 – du nombre total de personnes déployées dans les opérations de paix. L'ONU est restée l'acteur principal, déployant environ un tiers de toutes les opérations de paix (20 sur 61) et 70 % de l'ensemble du personnel (113 660 sur 162 703), soit une augmentation de 3 336 personnes en 2015 par rapport à 2014.

### NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, SELON LE TYPE D'ORGANISATION EN CHARGE, 2006-15



### Pourquoi une consolidation en 2015 et qu'en sera-t-il demain ?

Plusieurs facteurs expliquent cette consolidation. Primo, il arrive que des obstacles géopolitiques, des processus de paix en déroute ou l'environnement de sécurité interdisent la mise en place de nouvelles missions. Secundo, les pays où les intérêts des grandes puissances convergent et où la situation permet de déployer une opération, étaient souvent déjà hôtes d'une opération de paix. Tertio, pour gérer les conflits et traiter avec des groupes djihadistes comme l'État islamique et Boko Haram, les acteurs internationaux et régionaux ont fait appel à des interventions militaires et au soutien direct ou indirect de représentants locaux.

Il est difficile de prédire quelles seront les tendances de 2016. On anticipe le retrait d'un certain nombre d'opérations, ce qui pourrait réduire le nombre de missions et de personnes déployées, mais on s'attend aussi à de vastes opérations de stabilisation dans des lieux comme le Burundi, la Libye, la Syrie, l'Ukraine et le Yémen.



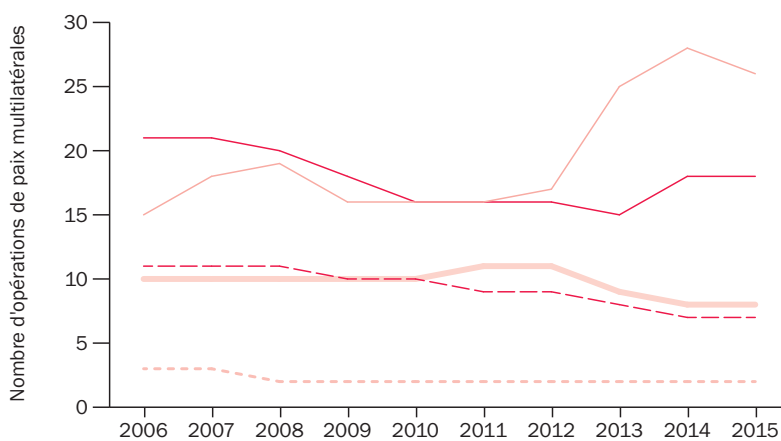
## L'HIPPO : Groupe d'experts indépendant de haut niveau sur les opérations de paix de l'ONU

L'HIPPO a présenté en 2015 son examen au Secrétaire général de l'ONU ainsi que des recommandations pour améliorer les futures opérations de paix. On ignore ce que l'avenir réserve à la mise en œuvre de ces recommandations. L'incapacité de rallier l'HIPPO à d'autres processus d'évaluation afin d'obtenir un impact plus transversal sur le système de l'ONU a été une occasion manquée, qui aurait permis de formuler des recommandations plus claires face à des situations où il n'y a « pas de paix à maintenir » ou pas de processus politique à soutenir. Les missions de stabilisation de l'ONU devenant plus communes et les soldats de la paix faisant face à des menaces asymétriques et non conventionnelles, la prudence seule ne suffit plus. La forte probabilité d'une composante de stabilisation devrait être envisagée et prise

en compte dans l'élaboration de la planification et de la doctrine des opérations de paix de l'ONU. Le Secrétaire général a présenté un rapport sur la mise en œuvre des recommandations de l'HIPPO et, au Sommet des dirigeants sur le maintien de la paix, bon nombre de ces recommandations ont été approuvées par les États membres de l'ONU.

En dépit d'un engagement et d'un soutien sans précédent envers les opérations de paix au Sommet des dirigeants sur le maintien de la paix, la réputation de l'ONU est sérieusement ternie et ses efforts compromis par des accusations – prétendument étouffées – d'abus sexuels en RCA. Les mécanismes visant à empêcher ces abus sont nettement insuffisants et à cet égard, il est urgent de répondre à l'appel au changement de l'HIPPO. ●

NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, PAR RÉGION, 2006-15



## 8. FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

Le Programme Femmes, Paix et Sécurité (FPS) comporte 8 résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU (CSNU) apportant une dimension de genre dans divers forums sur la paix et la sécurité. Ses textes appellent à la participation de femmes dans la prévention des conflits armés et la construction de la paix, ainsi qu'à la protection des femmes et des filles dans les conflits. La Résolution 1325, fondatrice du Programme, a été adoptée à l'unanimité en octobre 2000. C'est la première résolution du CSNU à traiter spécifiquement de l'impact des conflits armés sur les femmes, de la contribution de celles-ci à la résolution de conflits et à une paix durable. Ce programme officiel a donné lieu à une communauté épistémique transnationale d'acteurs publics et privés, de chercheurs et, surtout, la société civile. Nombre de leurs membres sont issus du mouvement des femmes pour la paix.

Si le Programme FPS a été salué pour avoir favorisé une meilleure compréhension de l'importance d'une dimension de genre dans le discours général sur la paix et la sécurité, les critiques ont néanmoins souligné le manque de volonté politique et de financement pour son application. L'insuffisance des stratégies de mise en œuvre et des outils d'évaluation et de suivi est également source de préoccupation.

Le dernier ajout à la boîte à outils du Programme FPS, la Résolution 2242 du CSNU, reflète de nouveaux défis de la paix et de la sécurité mondiales : le changement climatique, le nombre croissant de réfugiés et de déplacés internes ainsi que l'extrémisme violent.

## 15e anniversaire de la Résolution 1325

Cet anniversaire a été l'occasion d'une réflexion formelle sur la direction actuelle et future du Programme FPS. Quatre processus d'évaluation ont soumis un rapport en 2015 : l'Examen de haut niveau du programme FPS ; l'Étude mondiale sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 ; le Groupe d'experts indépendants de haut niveau sur les opérations de paix (HIPPO) et le Groupe consultatif d'experts pour l'examen 2015 de l'Architecture de consolidation de la paix des Nations unies. Ces deux derniers ont fourni de précieux enseignements sur le statut actuel de la mise en œuvre, en particulier dans le cadre des opérations de maintien et de consolidation de la paix de l'ONU.

### Réforme du secteur de sécurité (RSS) et santé

L'application du Programme FPS dans la Réforme du secteur de sécurité et dans le secteur de Santé, prouve que toutes les parties de la société et du gouvernement jouent un rôle, même si les résultats sont mitigés. En dépit d'avancées, beaucoup reste à faire pour que ces programmes prennent en compte le genre et permettent une participation directe et significative des femmes.

Une évaluation optimiste note que le FPS a créé une norme en matière d'égalité hommes/femmes et amélioré la conscience des problèmes de genre dans les conflits armés, en particulier de la violence sexuelle. Il subsiste toutefois bien des obstacles à l'avènement de réels changements dans le quotidien des femmes affectées par les conflits. ●



## **9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉFIS DE L'HUMANITAIRE EN ZONES DANGEREUSES**

Les événements de 2015 ont été très importants pour la sécurité et le développement. Un nouvel agenda a été intégré dans les Objectifs de développement durable (ODD) ; plusieurs processus de révision ont dressé le bilan de ce qui fonctionne ou non dans le domaine du développement international. Les perspectives de réalisation des ODD et les défis de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement en zones dangereuses ont continué de faire débat.

La portée des Objectifs du développement durable est plus étendue que celle des Objectifs de développement du Millénaire (2000-2015). Certaines initiatives de révision et de réforme sont en train d'être recalibrées pour atteindre ces objectifs. Les défis du développement sont particulièrement aigus pour les 2,58 milliards de personnes vivant en zones dangereuses, à savoir des pays présentant un risque élevé de mort violente et qui sont sources d'un grand flux de réfugiés et de déplacés. 36% de la population mondiale vivent en zones dangereuses, mais celles-ci représentent 61% de la pauvreté mondiale et 67% des enfants qui ne finiront sans doute pas leurs études secondaires dans les quinze années à venir. Ces défis du développement en zones dangereuses sont aussi ceux de la sécurité : 78% des morts violentes s'y produisent, 98% des réfugiés en proviennent, et elles abritent 97% des déplacés internes.

### **Urgences humanitaires en 2015**

La plupart de ces urgences se produisent en zones dangereuses de sorte que les défis de l'aide humanitaire et du développement

resteront liés tout au long des 15 années de l'agenda ODD. Un bref examen des principales urgences en 2015 souligne l'ampleur et la portée des désastres humanitaires et de la réponse à ceux-ci. Le fait que presque toutes aient lieu en zones dangereuses confirme l'indissociabilité de l'aide et de la sécurité dans les situations fragiles.

### **Népal et Afghanistan**

Le séisme au Népal en 2015 est représentatif de la réponse internationale, dont l'efficacité est à présent mesurée à l'aide d'outils d'« évaluation de l'impact », couramment utilisés dans le domaine du développement. Leur application à l'assistance humanitaire devrait contribuer à rendre celle-ci plus rapide et efficace à l'avenir.

Le gouvernement afghan et les acteurs internationaux ont peiné pour apporter la paix, la sécurité et le développement en 2015. Le Népal et l'Afghanistan illustrent bien les difficultés des États à instaurer un développement durable lorsque la fragilité se double de la violence et de l'urgence. ●



## 10. TIC, CYBERSÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), la cybersécurité et le développement humain sont liés. Les TIC offrent une possibilité sans précédent d'acquérir des connaissances et des compétences et de les utiliser pour des intérêts personnels ou pour la société. L'impact de l'accès aux TIC sur le développement humain dans les pays en développement n'a fait l'objet d'aucune étude empirique à grande échelle. Certaines études contestent leur pouvoir de transformation positive, les accusant parfois de renforcer les modèles de domination et d'inégalité. En revanche, des études à grande échelle sur l'impact des TIC sur le développement en général concluent à une corrélation positive entre un plus grand accès aux TIC et le développement économique.

### Cyber-risques et cyber-menaces

Les TIC peuvent aussi créer une multitude de risques en tant que supports d'activités mal intentionnées et l'insécurité causée par la cybercriminalité pèse sur l'économie. Les efforts pour appuyer un meilleur accès aux TIC dans les pays en développement doivent tenir compte de la cybersécurité. Or, ces efforts peuvent créer un risque pour le développement humain, car les objectifs de sécurité des États ne coïncident pas toujours avec ceux des individus. Une plus grande cyber-surveillance et le filtrage d'Internet peuvent nuire à la sécurité humaine et aux droits fondamentaux.

Aborder la cybersécurité sous l'angle de la sécurité humaine exige une approche globale des risques de la cybercriminalité et des cyber-menaces complexes, tout en tenant compte de l'État de droit et de la

bonne gouvernance. Les processus par lesquels les États empêchent les individus de profiter des opportunités des TIC pour des raisons de sécurité nationale devraient être transparents, responsables et inclusifs.

### Droits de l'homme numériques

Les pays en développement ne disposent pas tous des mêmes outils techniques, politiques et juridiques face aux risques de l'accès aux TIC pour la sécurité humaine. Les organismes de développement prônent de plus en plus d'associer la démocratisation de l'accès à un renforcement de la cybersécurité et des droits humains numériques.

Les initiatives en soutien à la cybersécurité comportent plusieurs volets : politique et juridique, formation et assistance technique, et coopération. L'Union internationale des télécommunications est l'acteur-pivot dans le renforcement de ces capacités. Les droits humains numériques et la liberté d'Internet bénéficient généralement d'une assistance directe au niveau politique, comme la loi sur la vie privée et la protection des données, et les normes de surveillance électronique. Mais il n'y a pas de norme internationale sur les droits de l'homme numériques. Les normes de surveillance électronique font également débat. On s'est donc attaché à limiter la prolifération des capacités de surveillance et de censure électroniques dans les pays pouvant les utiliser en violation des droits de l'homme. ●



## **11. FRAGILITÉ ET RÉSILIENCE À L'INTÉRIEUR DE L'UE**

Pour l'Union européenne, la sécurité a sans doute été un défi plus important en 2015 que dans les 20 dernières années. La réflexion dans ce domaine est complexifiée par un contexte en mutation rapide : mobilité globale des personnes, libre circulation des capitaux dans un système financier fragmenté et trop peu réglementé, capacité limitée des États à gérer le changement et l'évolution de la souveraineté de l'État, progression rapide de la technologie et tendances démographiques et spatiales changeantes créées par la mondialisation, l'urbanisation et la numérisation.

### **Guerres : contagion et extrémisme**

En 2015, les conflits en Libye, Syrie/Irak et Ukraine ont nécessité une réponse de l'UE, dont des mesures pour enrayer les effets de contagion, comme le déplacement de populations et la menace terroriste. Des villes européennes ont connu des attaques de masse menées par des individus et des groupes d'inspiration religieuse. Celle de Paris en novembre 2015 a été menée par un groupe d'assailants, dont certains dotés d'une formation militaire voire d'une expérience des zones de conflit, ayant reçu une aide logistique significative. L'UE a principalement traité le terrorisme à travers l'action des forces de l'ordre.

Les citoyens européens sont exigeants et beaucoup n'ont jamais connu qu'un environnement pacifique, prospère et stable. Ils sont habitués à se déplacer librement, sans craindre les attaques violentes ou d'être exposés à un risque criminel élevé. Ils s'attendent également à être protégés contre l'impact d'événements inattendus et perturbateurs.

Pourtant, selon environ deux tiers des répondants à une enquête européenne d'avril 2015, l'UE connaîtrait des niveaux croissants de terrorisme et de crime organisé, à cause d'une montée des idéologies extrémistes, des effets de contagion de la guerre et de l'instabilité hors de l'UE, ainsi que d'une pauvreté et d'une exclusion sociale persistantes. De plus, quelque 70% étaient d'avis que le changement climatique et la pollution exacerberaient les menaces à la sécurité.

### **Une nouvelle stratégie interne de sécurité de l'UE**

En 2015, l'UE a adopté une nouvelle stratégie de sécurité, axée sur le terrorisme et le crime organisé. D'autres politiques publiques ont également intégré une dimension sécuritaire. La sécurité énergétique fait à présent partie d'un cadre visant à créer une union de l'énergie, dans une politique anticipant le changement climatique et ses effets. La réévaluation de la politique de voisinage s'est poursuivie.

Les États membres sont les acteurs premiers de la réponse aux menaces sécuritaires, mais l'UE n'est pas qu'une plateforme de dialogue inter-États et de promotion de l'échange volontaire d'informations. Les États membres veulent voir leurs instruments communs appliqués directement pour contribuer à résoudre des problèmes complexes et interconnectés. Les citoyens exigent que l'UE joue son rôle et réponde à leurs exigences et sont prompts à la critiquer lorsque sa contribution semble inefficace.

Les pratiques de travail de l'UE – par exemple, les cycles de planification et de budget sur 5-7 ans – la dote de moyens pour instaurer une certaine persistance et continuité d'action qui, bien que peu



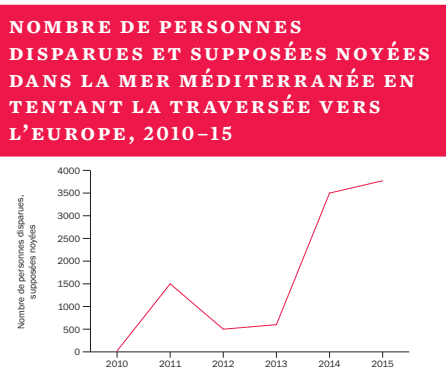
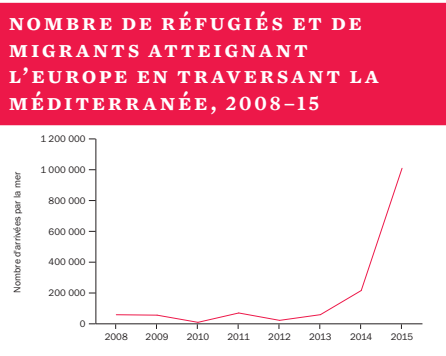
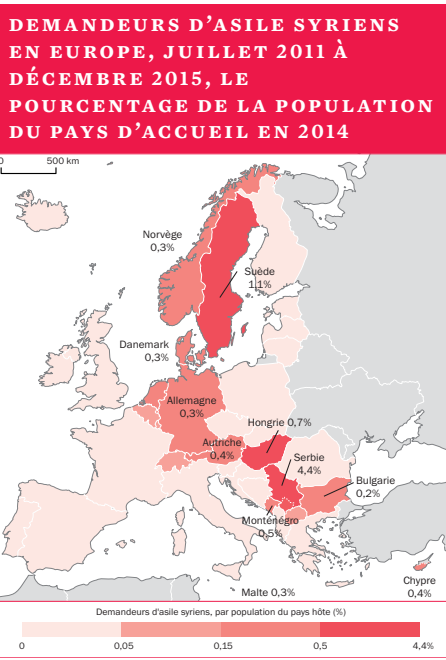


adaptées pour répondre aux crises, peuvent apporter d'importants changements systémiques. De plus, si le maintien d'un équilibre dans une Union à 28 complique la recherche d'une approche commune, le dialogue continu menant à un accord favorise la continuité une fois la décision prise.

### Migration et réfugiés

Si les migrations relèvent de la compétence exclusive des États membres, les décisions nationales ont des implications pour l'ensemble de l'UE, y compris pour la sécurité. En 2015, les États membres ont chargé la Commission d'élaborer un Programme global sur les migrations susceptible d'engendrer une approche plus intégrée, en fonction de leur réaction à ce qui est proposé.

En revanche, l'UE possède bel et bien un cadre commun sur la question des réfugiés fuyant des conflits armés et l'oppression dans leur pays d'origine. Toutefois, si la demande d'asile est un problème connu, les procédures ne sont pas conçues pour faire face aux récents afflux, d'une ampleur sans précédent. Cette arrivée soudaine de demandeurs d'asile exigeait une réponse dans l'urgence. ●



## 12. CLIMAT ET SÉCURITÉ

Au cours de la dernière décennie, la littérature académique et les milieux politiques ont de plus en plus reconnu le lien entre le changement climatique et la sécurité. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) expose en détail un nombre croissant de preuves de son impact sur la sécurité humaine. Selon son tout premier chapitre consacré à ce sujet, la sécurité humaine sera progressivement menacée à mesure que le climat évolue.

### **Évolution du climat : un « multiplicateur de menace »**

Le changement climatique peut être défini comme un « multiplicateur de menace » qui renforce les risques et les pressions d'un contexte donné, comme la probabilité d'instabilité ou de conflit violent. Selon le GIEC, « de faibles revenus par habitant, la contraction économique et des institutions étatiques faibles » sont des moteurs de conflits sensibles au changement climatique. « [L]es personnes vivant dans [...] un conflit violent [y] sont [...] vulnérables » et « le conflit influence fortement la vulnérabilité aux effets de l'évolution climatique », conclut le rapport. Le G7 a ensuite commissionné en 2015 une étude indépendante (« Un nouveau climat pour la paix ») qui a identifié les risques composites tels que l'insécurité du mode de vie liée à la course aux ressources, les événements météorologiques extrêmes, la volatilité des prix alimentaires, la gestion des eaux transfrontalières, ... comme les principales manières dont l'évolution du climat interagit avec la fragilité. L'étude conclut également que tant la mitigation que l'adaptation au changement climatique sont

extrêmement importantes pour la gestion des risques de la sécurité et des risques de la fragilité.

En parallèle à une documentation croissante, les implications possibles pour la sécurité du changement climatique ont suscité un regain d'attention des décideurs nationaux et internationaux dans le domaine des relations internationales et de la sécurité. Aux Nations unies, des débats en 2007 et 2011 ont également souligné cette thématique. En 2011, le CSNU a affirmé que les éventuels effets négatifs de l'évolution climatique pourraient aggraver certaines menaces envers la paix et la sécurité internationales.

### **Réponse stratégique internationale**

Toutefois, la communauté internationale est confrontée à des obstacles pratiques pour traiter de ces liens complexes. En 2015, les cadres globaux comme les ODD, l'Accord de Paris et la Déclaration de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes ne reconnaissent pas les liens entre changement climatique et sécurité, freinant ainsi toute politique ou action conjointe. En revanche, des concepts comme la résilience ont permis de mettre ce lien en évidence, incitant un plus grand nombre de donateurs à intégrer ces éléments dans leurs politiques, programmes et décisions de financement. La nouvelle thématique de la résilience pourrait fournir un cadre conceptuel intégrant les efforts à travers les différents domaines politiques. ●



### 13. DÉPENSES MILITAIRES

Les dépenses militaires mondiales sont estimées à 1 676 milliards de dollars en 2015 soit 2,3% du produit domestique brut mondial ou 228 USD par personne. Les dépenses mondiales en 2015 étaient d'environ 1% plus élevées en termes réels qu'en 2014.

Les dépenses militaires ont continué de chuter en Amérique du Nord et en Europe occidentale, bien qu'à un rythme plus lent. Elles ont baissé aussi en Amérique latine et en Afrique. En Afrique, la baisse inverse des années de tendance à la hausse. En revanche, elles augmentent en Asie et Océanie, en Europe orientale et dans les pays du Moyen-Orient pour lesquels on dispose de données.

#### Les tendances des dépenses militaires

La forte baisse du prix du pétrole depuis fin 2014 a mené à des baisses parallèles des dépenses militaires dans plusieurs pays producteurs de pétrole (PPP) qui les avaient rapidement augmentées ces dernières années, lorsque le prix du pétrole était élevé. Si les augmentations des dépenses se sont poursuivies dans d'autres PPP, c'est souvent à un rythme plus lent et en prévision d'une baisse des dépenses en 2016. Ainsi, le boom des dépenses militaires (ailleurs qu'en Occident) dû au pétrole semble toucher à sa fin.

Les dépenses militaires des États-Unis ont encore diminué en 2015, mais certains signes annoncent la fin de ces diminutions, avec une hausse prévue en 2016. Ce pays reste toutefois de loin au premier rang mondial en termes de budget militaire en 2015, avec 596 milliards USD, ou 36% du total mondial.

La Chine augmente à nouveau ses dépenses militaires, ce qui reflète plus ou

### DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2015

Région	Dépenses (mds USD)	Évolution (%)
Afrique	(37,0)	-5,3
Afrique du Nord	(17,9)	2,1
Afrique sub-saharienne	(19,1)	-11
Amériques	678	-2,5
Amérique centrale et Caraïbes	9,5	3,7
Amérique du Nord	611	-2,4
Amérique du Sud	57,6	-4,0
Asie et Océanie	436	5,4
Asie centrale et méridionale	68,0	0,9
Asie de l'Est	302	5,7
Océanie	25,8	7,7
Asie du Sud-Est	39,7	8,8
Europe	328	1,7
Europe orientale	74,4	7,5
Europe occidentale et centrale	253	-0,2
Moyen-Orient	..	..
<b>Total mondial</b>	<b>1 676</b>	<b>1,0</b>

( ) = estimation incertaine; .. = données non disponibles. Chiffres des dépenses exprimés en USD courant (2015). Toutes les évolutions sont en termes réels pour la période 2014-15.

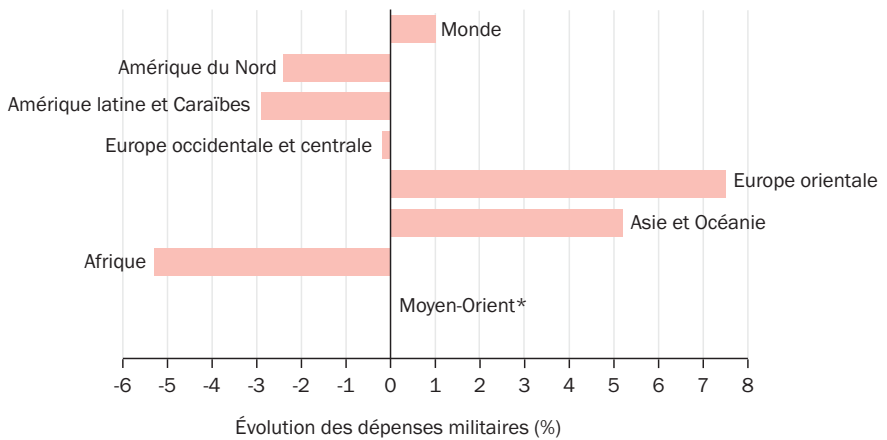
moins sa croissance économique. Son Livre blanc sur la stratégie militaire offre une vision plutôt négative de l'environnement géopolitique de sécurité, avec une extension de ses ambitions militaires, en particulier maritimes, et un glissement de l'axe stratégique de la terre vers la mer. Le gouvernement chinois s'est efforcé d'enrayer la corruption au sein de l'armée, notamment en arrêtant de nombreux officiers supérieurs et fonctionnaires de l'armée.

#### Coûts d'opportunité des dépenses militaires

Les coûts d'opportunité des dépenses militaires en termes de développement



## ÉVOLUTION DES DÉPENSES MILITAIRES, PAR RÉGION, 2014-15



\*Absence d'estimation due au caractère hautement incertain des données sur Moyen-Orient en 2015.

humain, social et économique sont une question fondamentale. Une comparaison des tendances des dépenses militaires, de santé et d'éducation depuis 1995 indique qu'une majorité de pays ont augmenté leurs dépenses en matière de santé et d'éducation et réduit leurs dépenses militaires. Toutefois, dans certains pays du Moyen-Orient et d'Europe orientale, la tendance est inverse. Une majorité croissante de pays dépense davantage pour la santé que pour le militaire, mais des États du Moyen-Orient, et ceux d'autres régions qui dépendent des revenus pétroliers, tendent à faire exception. Il n'y a pas de corrélation apparente entre les tendances des dépenses dans ces deux domaines.

Un certain nombre d'études se sont penchées sur le coût de réalisation de divers Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies en 2015. En comparant les sommes abordées dans ces études avec le niveau des dépenses militaires mondiales, on peut estimer tout

ce qui pourrait être réalisé si une part des dépenses militaires mondiales était redirigée vers les ODD. L'Objectif 4 sur l'éducation pourrait facilement être atteint avec bien moins de 10% des dépenses militaires mondiales annuelles, tandis qu'éliminer la pauvreté extrême et la famine (ODD 1 et 2) couvrirait un peu plus de 10%. Un peu moins de la moitié suffirait pour la plupart des ODD dont la réalisation dépend essentiellement de ressources économiques supplémentaires.

### Données sur les dépenses militaires

Le taux de notification des pays à l'instrument des Nations unies sur les dépenses militaires continue de baisser. Les tableaux SIPRI sur les dépenses militaires par pays sont facilement et librement accessibles via la base de données <[www.sipri.org/databases/milex](http://www.sipri.org/databases/milex)>. ●



## 14. PRODUCTION D'ARMES ET DE SERVICES À CARACTÈRE MILITAIRE

Les ventes d'armes par les plus grands producteurs d'armes et de services militaires du Top 100 du SIPRI ont décliné pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. Leur revenu combiné de 401 milliards USD en 2014 a baissé de 1,5% par rapport à 2013. Pourtant le chiffre d'affaires en 2014 est de 43% supérieur à celui du Top 100 du SIPRI en 2002. Ceci révèle le niveau modeste de la diminution observée depuis le pic des ventes atteint en 2010, ainsi qu'un ralentissement du déclin ces dernières années.

Les sociétés basées aux États-Unis et en Europe occidentale dominent encore le Top 100 en termes de revenus, avec une part combinée de 80,3% du total des ventes du Top 100 pour 2014. Si cette prédominance a peu de chances d'évoluer prochainement, elle s'est érodée avec la crise financière de 2008 et la fin des grandes opérations militaires américaines au Moyen-Orient.

Avec une augmentation totale de 10%, la croissance significative du revenu des sociétés russes a partiellement compensé le déclin des firmes occidentales.

### Producteurs émergents

Les autres « producteurs établis » du Top 100 ont augmenté leurs ventes d'armes de 6% en 2014, principalement grâce aux ventes de la société Polonaise PGZ (+ 98,4% en termes réels). L'Australie et le Japon ont respectivement augmenté leurs ventes d'armes de 17,5 et 14,7%.

Les firmes basées dans les quatre pays classés au Top 100 comme « émergents » (Brésil, Inde, Corée du Sud et Turquie) augmentent collectivement leurs revenus de 5,1% en 2014, modérant ainsi le déclin des ventes du Top 100. Ces compagnies

### LES 10 PLUS GRANDES FIRMES PRODUCTRICES D'ARMES, 2014

Firme	Ventes des armes (m USD)	Bénéfices (m USD)
1 Lockheed Martin	37 470	3 614
2 Boeing	28 300	5 446
3 BAE Systems	25 730	1 238
4 Raytheon	21 370	2 258
5 Northrop Grumman	19 660	2 069
6 General Dynamics	18 600	2 819
7 Airbus Group	14 490	3 117
8 United Technologies	13 020	6 220
9 Finmeccanica	10 540	27
10 L-3 Communications	9 810	..

.. = données non disponibles. Firmes basées aux États-Unis, sauf BAE Systems (R.-U.), Airbus Group (trans-Europe) et Finmeccanica (Italie). Chiffres en millions d'USD. Bénéfices de l'ensemble des activités, y compris les ventes non militaires.

bénéficient d'importantes acquisitions domestiques en armes mais offrent également leurs produits à l'international. Le Brésil représente la plus grande part de l'augmentation en 2014 (24,7%), suivi par la Corée du Sud (10,5%) et la Turquie (9,5%). En revanche, les compagnies indiennes affichent une baisse générale de 7,1% de leurs ventes en 2014.

La chute du PIB des pays dont les revenus dépendent fortement du pétrole (Russie, Arabie saoudite, Venezuela) pourrait modifier la dynamique ayant influencé le Top 100 ces 4 dernières années, car les budgets militaires s'alignent sur les revenus nationaux. Les perspectives d'exportations pourraient disparaître selon la façon dont les importateurs décident de gérer leurs baisses de revenus. Pourtant, les préoccupations sécuritaires en Asie de l'Est et au Moyen-Orient pourraient continuer de favoriser les dépenses militaires et les achats en armes. ●



## 15. TRANSFERTS D'ARMES INTERNATIONAUX

Le volume des transferts internationaux d'armes majeures a grimpé de 14% entre 2006-2010 et 2009-2015. Les cinq plus grands fournisseurs en 2011-2015 (États-Unis, Russie, Allemagne, Chine et France) ont représenté 74% du volume des exportations.

Les USA et la Russie ont toujours été de loin les plus grands fournisseurs depuis 1950. Avec les fournisseurs d'Europe occidentale, ils ont historiquement dominé le top 10 des fournisseurs, et rien n'indique un changement majeur. Le groupe a augmenté sa part du total mondial entre 2006-2010 et 2011-2015, mais a été rejoint par la Chine qui s'est fermement établie comme l'un des plus grands exportateurs mondiaux d'armes lourdes.

Au niveau régional, le flux d'armes vers le Moyen-Orient a augmenté de 61% entre 2006-2010 et 2011-2015, de même que ceux vers l'Asie et Océanie et vers l'Afrique, respectivement de 26 et 19%. En revanche, le flux d'armes vers l'Europe a diminué de 41%. 254

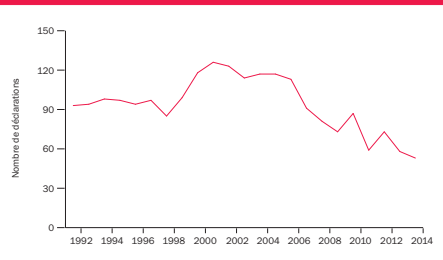
Les États d'Asie et Océanie ont reçu 48% de toutes les importations d'armes lourdes en 2011-2015. Sur les cinq principaux bénéficiaires, trois étaient situés en Asie et Océanie : l'Inde, la Chine et l'Australie.

Les nombreux conflits actifs en 2015 étaient souvent liés à des importations d'armes. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) ont connu une forte croissance des importations d'armes ces cinq dernières années. L'utilisation des armes importées par les États du MENA dans le conflit au Yémen en 2015 a posé la question de la moralité, voire de la légalité d'exporter d'armes vers ces États.

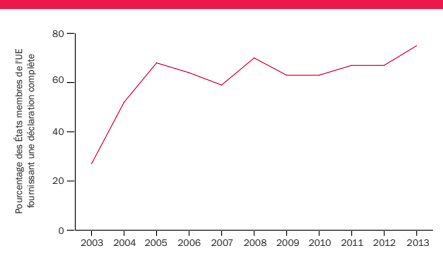
### PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS D'ARMES LOURDES, 2011-15

Exportateurs	Part mondiale (%)	Importateurs	Part mondiale (%)
1 États-Unis	33	1 Inde	14
2 Russie	25	2 Arabie saoudite	7,0
3 Chine	5,9	3 Chine	4,7
4 France	5,6	4 EAU	4,6
5 Allemagne	4,7	5 Australie	3,6
6 Royaume-Uni	4,5	6 Turquie	3,4
7 Espagne	3,5	7 Pakistan	3,3
8 Italie	2,7	8 Vietnam	2,9
9 Ukraine	2,6	9 États-Unis	2,9
10 Pays-Bas	2,0	10 Corée du Sud	2,6

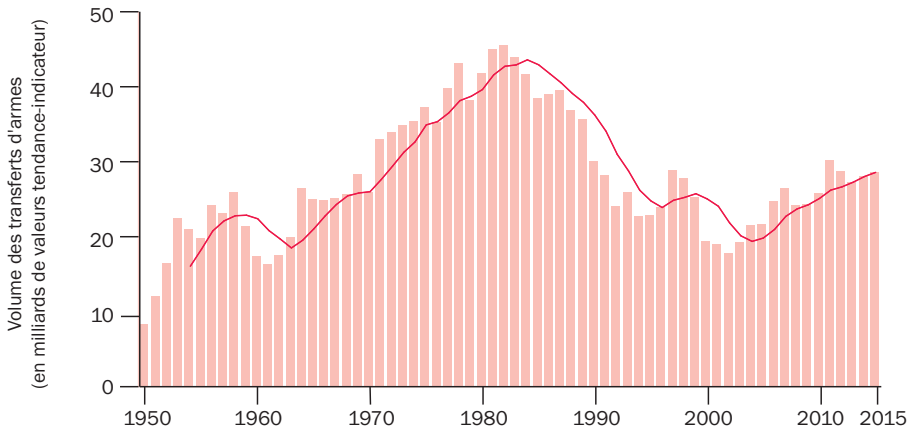
### NOMBRE DE DÉCLARATIONS AU REGISTRE DES NATIONS UNIES SUR LES ARMES CLASSIQUES (UNROCA), 1992-2014



### POURCENTAGE DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE FOURNISSANT UNE DÉCLARATION COMPLÈTE AU RAPPORT ANNUEL DE L'UE SUR LES EXPORTATIONS D'ARMES, 2003-13



## TENDANCE DANS LES TRANSFERTS D'ARMES LOURDES, 1950-2015



### Transparence dans les transferts d'armes

L'année 2015 s'est à nouveau avérée décevante en termes de transparence. Le nombre d'États membres de l'ONU ayant soumis un rapport sur leurs importations et exportations au Registre des armes classiques des Nations unies (UNROCA) a encore diminué (seul un peu plus d'un quart d'entre eux l'ont fait). Sur la période 2010-2014, qui couvre les cinq années de notification les plus récentes, plusieurs des 10 premiers fournisseurs d'armes lourdes (selon le SIPRI) n'ont pas soumis de rapport chaque année, et certains des plus grands importateurs n'apparaissent pas du tout. La participation de certaines régions, en particulier l'Afrique et le Moyen-Orient, a été constamment faible dans les dernières années. À l'exception des mécanismes utilisés en Europe occidentale, la participation à des mécanismes régionaux de notification semble également en déclin. L'Asie et le Moyen-Orient n'en possèdent pas.

### Valeur financière des exportations d'armes en 2014\*

Si les données du SIPRI ne représentent pas la valeur financière des transferts d'armes, nombre d'États publient les valeurs financières de leurs exportations. Avec ces chiffres, le SIPRI estime le commerce mondial total des armes en 2014 à au moins 94,5 milliards USD. Le chiffre réel, toutefois, est probablement plus élevé.

\*Dernière année pour laquelle des données sont disponibles. ●



## 16. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Début 2016, neuf États (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Israël, Pakistan et République démocratique populaire de Corée – RDPC, Corée du Nord) possédaient environ 15 395 armes nucléaires, dont 4 120 déployées avec des forces opérationnelles. Quelque 1 800 sont maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée.

### Arsenaux nucléaires

Le nombre total mondial de têtes nucléaires diminue, principalement grâce aux réductions des arsenaux des États-Unis et de la Russie conformément au Traité New START de 2010, ainsi que à des réductions unilatérales. Cependant, le rythme des réductions semble ralentir et aucune de ces deux parties n'a procédé à des réductions substantielles de ses forces nucléaires stratégiques déployées depuis 2011. De plus, tant les États-Unis que la Russie ont engagé d'importants et coûteux programmes de modernisation de ce qui reste de leurs systèmes de vecteurs d'armes nucléaires, ogives et installations de production.

Les autres États nucléaires ont des arsenaux considérablement plus petits, mais tous développent ou déploient de nouveaux systèmes d'armes ou en ont annoncé l'intention. Le Royaume-Uni (qui a opté en 2015 pour un remplacement à l'identique du Trident) et la France se sont engagés à maintenir et moderniser leurs forces et infrastructures nucléaires. La Chine a lancé un programme de modernisation à long terme en vue d'améliorations qualitatives de son arsenal ; l'Inde et le Pakistan étendent leurs stocks d'armes nucléaires et développent des systèmes de lancement de missiles par

terre, mer et air ; Israël teste un missile balistique de longue portée à capacité nucléaire et la Corée du Nord continue de privilégier son programme nucléaire militaire, sans savoir avec certitude si sa nouvelle ogive nucléaire peut être portée par un missile balistique.

### Transparence insuffisante

L'existence d'informations fiables sur les arsenaux et les capacités nucléaires varie considérablement d'un État à l'autre. Les États-Unis ont divulgué d'importantes informations sur leurs stocks et leurs forces, tandis que le Royaume-Uni et la France n'en ont dévoilé que quelques-unes. Même si elle partage ces informations avec les États-Unis, la Russie ne révèle pas le détail de son arsenal. Israël ne confirme ni ne nie officiellement la possession de l'arme nucléaire, et la Corée du Nord ne fournit aucune information publique sur ses capacités.

### Matières fissiles

La matière première des armes nucléaires est la matière fissile : l'uranium hautement enrichi (UHE) ou le plutonium séparé. La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les USA ont produit les deux pour leurs armes nucléaires ; l'Inde et Israël, principalement du plutonium et le Pakistan, de l'UHE. Tout État doté d'une industrie d'enrichissement ou de retraitement nucléaire civile peut produire des matières fissiles. ●





## FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, 2015

Pays	Ogives déployées	Autres têtes	Total des stocks
États-Unis	1 930	2 500	7 000
Russie	1 790	2 800	7 290
Royaume-Uni	120	–	215
France	280	10	300
Chine	–	–	260
Indien	–	..	100–120
Pakistan	–	..	110–130
Israël	–	..	80
Corée du Nord	–	(10)	(10)
<b>Total</b>	<b>4 120</b>	<b>5 310</b>	<b>~15 395</b>

.. = non applicable ou non disponible; – = zéro; ( ) = chiffre incertain. Toutes les estimations sont approximatives et datées de janvier 2016.

## STOCKS MONDIAUX DE MATIÈRES FISSILES, 2015

Les matériaux pouvant supporter une réaction explosive de fission en chaîne sont essentiels à tout type d'explosif nucléaire, de la première génération aux plus avancés. Les principales matières fissiles sont l'uranium hautement enrichi (UHE) et le plutonium.

Pour leurs armes nucléaires, la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les USA ont produit les deux matières; l'Inde, Israël et la Corée du Nord, principalement du plutonium et le Pakistan est en train de passer de l'UHE au plutonium. Tout État doté d'une industrie civile d'enrichissement ou de retraitement nucléaire peut produire des matières fissiles.

Le Panel international sur les matières fissiles compile des informations sur les stocks mondiaux de ces matières.

### Stocks mondiaux, 2015

Uranium hautement enrichi	~1 355 tonnes
Plutonium séparé	
Stocks militaires	~230 tonnes
Stocks civils	~275 tonnes

## LES « SIPRI FACT SHEETS »

Chaque année, en amont du nouvel annuaire, le SIPRI lance plusieurs séries de données relatives à la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Chaque lancement comporte une fiche détaillée et mise à jour soulignant les principales conclusions relatives à un sujet donné. Celles-ci sont explorées plus en profondeur dans le chapitre correspondant de l'annuaire. Les fiches sont un outil complet qui offre tout à la fois un aperçu de l'étude plus approfondie à venir.

Fleurant, A., Perlo-Freeman, S., Wezeman, P. D., Wezeman, S. T. et Kelly, N., « The SIPRI Top 100 arms-producing and military services companies, 2014 », SIPRI Fact Sheet, décembre 2015, <<https://www.sipri.org/publications/2015/sipri-fact-sheets/sipri-top-100-arms-producing-and-military-services-companies-2014>>.

Fleurant, A., Perlo-Freeman, S., Wezeman, P. D. et Wezeman, S. T., « Trends in international arms transfers, 2015 », SIPRI Fact Sheet, février 2016, <<https://www.sipri.org/publications/2016/sipri-fact-sheets/trends-international-arms-transfers-2015>>.

Perlo-Freeman, S., Fleurant, A., Wezeman, P. D. et Wezeman, S. T., « Trends in world military expenditure, 2015 », SIPRI Fact Sheet, avril 2016, <<https://www.sipri.org/publications/2016/sipri-fact-sheets/trends-world-military-expenditure-2015>>.

Kile, S. N. et Kristensen, H. M., « Trends in world nuclear forces, 2016 », SIPRI Fact Sheet, juin 2016, <<https://www.sipri.org/publications/2016/sipri-fact-sheets/trends-world-nuclear-forces-2016>>.



## 17. CONTRÔLE ET NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES

### Accord sur le nucléaire iranien

La non-prolifération nucléaire en 2015 a été marquée par l'accord multinational historique sur les limitations du programme nucléaire iranien. Les négociations entre l'Iran et la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Chine, la Russie et les États-Unis, facilitées par l'UE (E3/UE+3) ont abouti au plan d'action global conjoint (JCPOA), qui définit un vaste régime de surveillance et de vérification devant être appliqué par l'AIEA afin de veiller à ce que le programme nucléaire de l'Iran reste exclusivement pacifique. Le JCPOA a été signé à Vienne le 14 juillet 2015, ainsi qu'une « Feuille de route pour la clarification des questions passées et présentes en suspens concernant le programme nucléaire iranien », signée par l'Iran et l'AIEA. Les dispositions du JCPOA ont été incorporées dans la Résolution 2231 du CSNU, qui ouvre la voie à la levée de toutes les sanctions multilatérales sur l'Iran.

Tout au long de 2015, l'Iran a continué à appliquer l'accord de garanties signé avec l'AIEA ainsi que les mesures du plan de travail appelé « Déclaration commune sur un cadre de coopération » convenu entre l'AIEA et l'Iran le 11 novembre 2013, et le plan d'action conjoint (JPA) convenu avec l'E3/EU+3 le 24 novembre 2013. En 2015, l'AIEA a maintenu ses conclusions quant aux garanties de non-détournement de matières nucléaires déclarées dans les installations et emplacements déclarés par l'Iran. Toutefois, l'AIEA n'a pas été en mesure de garantir de manière crédible l'absence de matières et d'activités

nucléaires non déclarées en Iran, ni d'affirmer, dès lors, que tout le matériel nucléaire en Iran est uniquement utilisé à des activités pacifiques. Cette conclusion plus générale ne vaut que pour les États pour lesquels un protocole additionnel est en vigueur et où l'AIEA a mené une évaluation de garanties de « l'État dans son ensemble ».

### La Conférence d'examen du TNP de 2015

Le revers, cette année, a été le rejet par le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis du document final de la Conférence d'examen du TNP. L'échec concerne les désaccords sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, et sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires. Il concerne aussi le manque de progrès du désarmement nucléaire.

L'Assemblée générale de l'ONU a voté la création d'un Groupe de travail visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire.

La conférence sur le désarmement (CD) n'a toujours pas pu convenir d'un Programme de travail ni, dès lors, entamer la moindre négociation à l'ordre du jour. Lors d'un débat de haut niveau de la CD du 2 au 9 mars 2015, les ministres et haut-fonctionnaires de 31 États membres ont entre autres souligné l'importance de la Conférence d'examen du TNP et des conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes nucléaires. ●



## **18. RÉDUCTION DES MENACES SÉCURITAIRES LIÉES AUX MATIÈRES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES**

### **Contrôle des armes biologiques**

Les États parties à la Convention sur les armes biologiques ou à toxines de 1972 (CABT) se sont rencontrés à la dernière réunion annuelle intersessionnelle avant la 8e Conférence d'examen prévue en novembre 2016. Les principaux thèmes à l'ordre du jour étaient la coopération et l'assistance, un examen des évolutions des sciences et technologies et le renforcement des mises en œuvre nationales. Le thème spécial de la biennale 2015 a été l'application de l'article VII de la CABT, qui concerne l'assistance aux pays menacés par les armes biologiques.

Les cadres juridiques et politiques de la sécurité biologique et chimique prévoient un renforcement des interdictions internationales contre la guerre chimique et biologique. Le Conseil consultatif scientifique US pour la biosécurité a accordé en 2015 une grande attention aux implications pour la sûreté et la sécurité de la recherche en matière de gain de fonction. Ces implications existent dans les cas où la capacité d'un pathogène à provoquer une maladie est renforcée.

### **Contrôle des armes chimiques et désarmement**

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a poursuivi la vérification du respect de la CAC (Conventions sur les armes chimiques, 1993), ainsi que le travail entamé en 2013 visant à confirmer l'exactitude et l'exhaustivité des déclarations de la Syrie sur ses armes chimiques et infrastructures

connexes (ainsi que leur destruction). Les derniers produits chimiques et précurseurs retirés de la Syrie en 2013-2014 ont été détruits en janvier 2016.

### **Enquêtes sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques en Syrie**

De nouvelles allégations, dont certaines confirmées, d'utilisation d'armes chimiques en Syrie, voire dans la région environnante, ont amené le Conseil de sécurité de l'ONU (CSNU) à adopter la Résolution 2235 le 7 août 2015. Celle-ci établit un mécanisme d'enquête commun OIAC-ONU (JIM), qui comprend 24 experts et est pleinement opérationnel depuis le 13 novembre et ce, pour douze mois. Il doit identifier le contexte plus général des attaques à l'arme chimique rapportées, ainsi que les complices, les organisateurs, les bailleurs de fonds et les commanditaires. ●

#### **UNE ANNÉE DE RÉFLEXION POUR LE SIPRI**

Pour célébrer son 50e anniversaire, le SIPRI a produit une série de courts-métrages relatant son expérience dans la production de comptes-rendus factuels en faveur de la paix et son rôle dans la construction d'un avenir plus pacifique. Voir la série sur la chaîne YouTube : [www.youtube.com/user/SIPRIorg/playlists](http://www.youtube.com/user/SIPRIorg/playlists).



## 19. CONTRÔLE DU DOUBLE USAGE ET DU COMMERCE DES ARMES

### Le Traité sur le commerce des armes

La première Conférence des États parties (CSP1) au Traité sur le commerce des armes (TCA) a eu lieu à Cancun, du 24 au 27 août 2015. Malgré les désaccords lors du processus préparatoire, les décisions procédurales essentielles ont été prises et ont jeté les bases de la mise en œuvre du TCA, par exemple le lieu du secrétariat. Mais de gros obstacles empêchent le traité d'avoir un impact pratique. Les grands fournisseurs d'armes et les États bénéficiaires (Chine, Inde, Russie et Arabie saoudite) restent hors du traité et les États-Unis doivent encore le ratifier. Une augmentation des taux d'adhésion, en particulier en Afrique et en Asie, ainsi que le renforcement des capacités de mise en œuvre du traité seront également nécessaires.

### Embargos multilatéraux sur les armes

En 2015, 38 embargos multilatéraux étaient en vigueur dont 15 de l'ONU ; 22 de l'UE et 1 de la Ligue des États arabes. Parmi ceux de l'UE, 11 ont directement appliqué des décisions de l'ONU ; 3, des embargos de l'ONU avec une portée ou couverture géographique autre ; 8 n'avaient pas de contrepartie ONU. Le seul embargo de la Ligue arabe (sur la Syrie) n'avait pas de contrepartie ONU.

L'ONU a imposé un embargo sur les armes au groupe armé Houthis au Yémen en 2015 et fortement modifié celui sur l'Iran. L'UE n'a pas imposé de nouveaux embargos. Plusieurs violations d'embargos de l'ONU ont été signalées, concernant les exportations d'armes par l'Iran et des fournitures d'armes à la Libye non

### EMBARGOS MULTILATÉRAUX SUR LES ARMES EN VIGUEUR EN 2015

#### *Nations unies (15 embargos)*

- République centrafricaine • République démocratique du Congo (FNG) • Côte d'Ivoire
- Érythrée • Iran • Irak (FNG) • EI, al-Qaïda et individus/entités associés • Corée du Nord
- Liban (FNG) • Libéria (FNG) • Libye (FNG)
- Somalie • Soudan (Darfour) • Taliban
- Yémen (FNG)

#### *Union européenne (22 embargos)*

- Application des embargos de l'ONU (11):
- Al-Qaïda, Taliban et individus/entités associés • République centrafricaine
  - République démocratique du Congo (FNG)
  - Côte d'Ivoire • Érythrée • Irak (FNG)
  - Liban (FNG) • Libéria (FNG) • Libye (FNG)
  - Somalie (FNG) • Yémen (FNG)
- Adaptations d'embargos de l'ONU (3):
- Iran • Corée du Nord • Soudan (Darfour)
- Embargos sans contrepartie ONU (8):
- Bélarus • Chine • Égypte • Myanmar
  - Russie • Soudan du sud • Syrie • Zimbabwe

#### *Ligue arabe (1 embargo)*

- Syrie

FNG = forces non gouvernementales.

autorisées par le Comité des sanctions de l'ONU. Contrairement aux embargos sur les armes de l'ONU, il n'existe aucun mécanisme systématique pour contrôler le respect des embargos de l'UE et de la Ligue arabe.

### Régime de contrôles des exportations

Tous les régimes multilatéraux de contrôles d'exportations – le Groupe Australie, le Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM), le Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN) et l'Arrangement de Wassenaar (AW) – ont tenté de moderniser leurs contrôles sur le commerce de biens, logiciels et technologies dont l'utilisation peut être liée



à des armes chimiques biologiques, nucléaires et classiques.

Les discussions pour convenir de normes communes de contrôle du transit et du transbordement ont mené à l'adoption d'un guide des meilleures pratiques dans le cadre de l'AW. Tous les régimes ont eu des difficultés à admettre de nouveaux membres, le consensus étant exigé pour approuver les candidatures. En 2015, tous ont débattu de la question de la collaboration avec les États non participants. Il s'agissait notamment de formaliser le statut de l'adhésion unilatérale à des régimes autres que le RCTM et de rendre ce statut plus visible et plus attractif par le biais d'un meilleur partage d'informations.

Les régimes ont également tenté d'enrichir le dialogue au-delà du partage des informations publiquement disponibles. Le débat s'est poursuivi sur la participation de l'Inde, en particulier au GFN, et au RCTM, qui a refusé son adhésion, apparemment en raison d'un veto basé sur une toute autre question. Les listes de contrôles ont également été amendées pour répondre aux défis des technologies émergentes et aux stratégies d'achat des pays cherchant à acquérir des armes de destruction massive ainsi que des vecteurs sophistiqués.

### **Évolution du contrôle des exportations de l'UE**

Les contrôles à l'exportation des armes conventionnelles et biens à double usage de l'UE ont fait l'objet d'un examen en 2015, tout comme la Position commune définissant des règles générales régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires. Si l'instrument n'a pas changé, le guide relatif à certains

critères a été amendé, en partie en fonction de certains chapitres du TCA, notamment sa référence à la violence axée sur le genre. L'UE a poursuivi l'examen de ses réglementations sur l'exportation, le transit et le courtage des biens à double usage. La Commission européenne devrait émettre en 2016 une proposition législative prévoyant des contrôles étendus des transferts de technologies de surveillance, et peut-être aussi un dépassement du paradigme de l'usage civil vs. usage militaire, en classant selon l'utilisateur final le type de biens contrôlés, par exemple les systèmes utilisés par les services de renseignement et de police.

### **Contrôle des exportations et secteur privé**

L'extension des types d'entités privées potentiellement soumises aux contrôles commerciaux et la complexité des schémas commerciaux ont contribué à deux évolutions pour les autorités octroyant les licences et les régimes de contrôle : une révision à la baisse des exigences liées à l'octroi de licences pour les exportations moins sensibles, grâce à l'utilisation de licences globales et générales ; et les tentatives en cours de favoriser l'adoption de programmes internes de conformité au sein des sociétés et des instituts de recherche. ●



## COMMENT COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2016

### SIPRI Yearbook 2016: Armaments, Disarmament and International Security

Publié sur papier et en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-878728-0, relié

ISBN 978-0-19-182935-2, en ligne

**OXFORD**  
UNIVERSITY PRESS

Plus d'informations sur [www.sipriyearbook.org](http://www.sipriyearbook.org)

## TRADUCTIONS

Le *SIPRI Yearbook 2016* sera traduit en

- chinois, par le China Arms Control and Disarmament Association (CACDA), Beijing  
[www.cacda.org.cn](http://www.cacda.org.cn)
- russe, par l'Institute of World Economy and International Relations (IMEMO), Moscou  
[www.imemo.ru](http://www.imemo.ru)
- ukrainien par le Razumkov Centre (Ukrainian Centre for Economic and Political Studies, UCEPS), Kyiv  
[www.razumkov.org.ua](http://www.razumkov.org.ua)

Ces traductions sont financées par le département fédéral suisse de la Défense, de la Protection civile et du Sport. Veuillez contacter les éditeurs pour plus de détails.

## BASES DE DONNÉES DU SIPRI

SIPRI Military Expenditure Database

SIPRI Arms Transfers Database

SIPRI Arms Embargoes Database

SIPRI National Reports Database

SIPRI Multilateral Peace Operations Database

SIPRI inventory of arms control and disarmament agreements

SIPRI inventory of international security cooperation bodies

Pour consulter les Bases de données SIPRI : [www.sipri.org/databases](http://www.sipri.org/databases)



## STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Le SIPRI est un institut indépendant spécialisé dans la recherche sur les conflits, les armes et leur contrôle, et le désarmement. Fondé en 1966, il fournit données, analyses et recommandations basées sur des sources ouvertes, aux décideurs politiques, chercheurs et médias ainsi qu'à tout public intéressé.

## GRUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ (GRIP)

Créé à Bruxelles en 1979, le GRIP étudie les questions de sécurité au sens large, comme la prévention, la gestion et la résolution des conflits, notamment en Afrique subsaharienne. Ses deux axes d'expertise sont la prolifération des armes légères et le contrôle des transferts d'armements. Le GRIP étudie aussi le rôle de l'Union européenne en matière de défense et de sécurité, la production d'armements, les doctrines et les programmes militaires, et l'évolution des institutions internationales (ONU, OSCE, OTAN).

### LES RAPPORTS DU GRIP EN 2016

- 1/2016, Conseil de coopération du Golfe, une politique de puissance en trompe-l'œil, Léo Géhin, 32 p., 6€, ISBN 978-2-87291-042-7, <<http://www.grip.org/fr/node/1892>>
- 2/2016, Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2015, Luc Mampaey et Christophe Stiernon, 56 p., 8€, ISBN 978-2-87291-043-4, <<http://www.grip.org/fr/node/1942>>
- 3/2016, Armes nucléaires américaines en Europe : les raisons du statu quo, Maïka Skjønberg, 48 p., 8€, ISBN 978-2-87291-044-1, <<http://www.grip.org/fr/node/1972>>
- 4/2016, Contrôle de l'utilisation finale des armes. Pratiques et perspectives, An Vranckx, 36 p., 6€, ISBN 978-2-87291-054-0, <<http://www.grip.org/fr/node/2016>>
- 4/2016 EN, Containing diversion: arms enduse and post-delivery controls, An Vranckx, 36 p., 6€, ISBN 978-2-87291-054-0, <<http://www.grip.org/fr/node/2017>>
- 5/2016, Le Japon, nouvel exportateur d'armements : histoire, régulations et perspectives stratégiques, Bruno Hellendorff, 48 p., 8€, ISBN 978-2-87291-060-1, <<http://www.grip.org/fr/node/2057>>

Toutes les publications du GRIP : [www.grip.org](http://www.grip.org)



### STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9  
SE-169 72 Solna, Suède  
Tél. : +46 8 655 97 00  
Email : [sipri@sipri.org](mailto:sipri@sipri.org)  
Internet : [www.sipri.org](http://www.sipri.org)



### GRUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain  
B-1030 Bruxelles, Belgique  
Tél. : +32 2 241 84 20  
Email : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)



# SIPRI YEARBOOK 2016

## Armaments, Disarmament and International Security

L'annuaire « SIPRI Yearbook » est prisé dans le monde entier par les politiciens, les diplomates, les journalistes, les académiques, les étudiants et les citoyens, comme une source fiable et indépendante de données et d'analyses sur l'armement, le désarmement et la sécurité internationale. Il propose un aperçu des évolutions dans les domaines de la sécurité internationale, des armes et de la technologie, des dépenses militaires, du commerce et de la production des armes, des conflits armés et des initiatives de contrôle des armes classiques, nucléaires, chimiques et biologiques.

Le premier SIPRI Yearbook a été publié en 1969, dans le but de produire un « compte-rendu factuel et équilibré d'un sujet controversé : la course aux armements et les tentatives d'y mettre fin ».

Cette brochure est le résumé de la 47e édition de l'Annuaire, qui traite des évolutions en 2015 dans les domaines suivants

- *Conflits armés et gestion des conflits*, axé sur le Moyen-Orient et l'accord de paix au Mali, avec des études sur l'appui externe aux guerres civiles (en particulier en Syrie et Ukraine), les tendances des données sur les conflits armés, et celles des opérations de paix
- *Sécurité et développement* : évolutions concernant le Programme femmes, paix et sécurité, les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD), les perspectives économiques en Afghanistan, des études sur la cybersécurité, climat et sécurité, fragilité et résilience en Europe après les attentats terroristes à Paris, et la crise des réfugiés
- *Dépenses militaires, production d'armes et transferts internationaux d'armes*
- *Forces nucléaires mondiales*, et aperçu de chacun des neuf États dotés d'armes nucléaires
- *Contrôle des armes nucléaires*, évolution de l'accord nucléaire iranien, contrôle des armements et désarmement multilatéraux
- *Sanctions internationales, embargos sur les armes et autres mesures restrictives* appliquées à l'Iran
- *Réduction des menaces sécuritaires liées aux matières chimiques et biologiques*, dont l'enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques au Moyen-Orient
- *Contrôles des biens à double usage et du commerce des armes*, avec l'évolution du Traité sur le commerce des armes, des embargos multilatéraux sur les armes et les régimes de contrôle des exportations

ainsi que dix ans de violence armée étatique, un résumé de l'Indice mondial sur la paix et des annexes sur les accords de contrôle et de désarmement, les organismes de coopération de la sécurité internationale, et une chronologie sélective des événements de 2015.